

De par son implantation géographique, le Lycée Albert Schweitzer draine un public étudiant d'origines sociales variées et plus ou moins sensibilisé aux enjeux de la mobilité.

Un effort particulier est réalisé en direction des étudiants de BTS CI 1ère année pour lesquels un stage de 2 mois, dans un pays non francophone, est obligatoire pour la validation de leur diplôme.

En parallèle, la mobilité des personnels enseignants et administratifs est vivement encouragée. À cet égard, la certification Erasmus + nous permet de concrétiser de nombreux échanges.

Les destinations les plus prisées par nos étudiants sont entre autres l'Espagne, la République de Malte, l'Allemagne, la Turquie, les Pays- Bas...

La principale difficulté rencontrée lors de la mise en œuvre de cette stratégie à l'international est d'ordre financier. Conscient de cet obstacle, notre établissement s'attache à mettre en place un dispositif d'aides financières (bourses Erasmus +, Aide pour la Mobilité à l'International des Etudiants (AMIE) de la Région Île de France et taxe d'apprentissage).

Quant au projet de coopération européen dans la formation, il se décline sous la forme de stages obligatoires en entreprise d'une durée de 2 mois, en BTS CI 1ère année. Ces stages sont officialisés par une convention tripartite entre l'étudiant, l'entreprise et notre établissement.

La participation de notre établissement au programme Erasmus + a pour objectif la modernisation de notre politique d'enseignement supérieur en direction de 5 objectifs principaux :

1/ s'inscrire dans les exigences du marché économique mondial d'aujourd'hui pour accroître le niveau de qualification de nos étudiants et, à terme, favoriser leur insertion professionnelle,

2/ accroître l'attractivité de notre établissement tant auprès des étudiants que des partenaires qui privilégient dans leur grande majorité les établissements certifiés Erasmus +,

3/ rester "à la pointe" de l'enseignement grâce à une ouverture sur d'autres pratiques et systèmes de formation dans le monde,

4/ optimiser les ressources de l'établissement (financières, pédagogiques, culturelles, etc.) en mutualisant les moyens grâce aux partenariats,

5/ atténuer grâce au Programme l'hétérogénéité des possibilités financières de nos étudiants et assurer par la même occasion une meilleure égalité des chances.